

Service : DSDEN du Bas-Rhin

Intitulé du poste : **Chargé de mission départemental pour l'Éducation prioritaire et la Politique de la ville**

Quotité prévue : 100%

Mission principale

Le chargé de mission assure le suivi de la politique de l'Éducation prioritaire et de la Politique de la ville pour la partie concernant l'Éducation nationale dans une logique de territoires éducatifs et d'égalité des chances. Il explicite les directives départementales concernant l'Éducation prioritaire et la Politique de la ville, en déclinaison de la politique académique, auprès des pilotes et coordonnateurs des réseaux de l'Éducation prioritaire, ainsi que des partenaires extérieurs (autres services de l'État, collectivités territoriales, tissu associatif). Il anime le réseau départemental des coordonnateurs de l'Éducation prioritaire. Il représente l'IA-DASEN en tant que de besoin.

Contexte d'exercice

Le chargé de mission est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN auprès duquel il assure un rôle de conseiller technique. Au quotidien il exerce ses missions en lien avec l'IA-DAASEN et l'ADASEN en charge du 1^{er} degré.

Ce poste nécessite une grande disponibilité. L'exercice des responsabilités s'effectue dans un cadre horaire qui diffère de celui s'appliquant aux personnels enseignant devant élèves.

Missions

- Conseiller l'IA-DASEN sur l'ensemble des dossiers relevant de l'Éducation prioritaire, de la Politique de la ville et de l'égalité des chances.
- Représenter l'IA-DASEN auprès des autres services de l'État et des collectivités territoriales dans les instances de suivi des politiques publiques éducatives.
- Animer le réseau des coordonnateurs REP/REP+ et les accompagner dans la rédaction, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de réseau.
- Développer une connaissance des actions conduites tant au niveau des REP/REP+ qu'au niveau des actions partenariales et en assurer la diffusion.
- Contribuer au déploiement des deux Cités éducatives labellisées du Bas-Rhin, en appui à la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'actions dans une démarche partenariale à l'échelle des territoires.
- Accompagner auprès des inspecteurs de circonscription le déploiement de la mesure *Petits déjeuners à l'École* inscrite dans la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- Contribuer au déploiement de l'opération *Vacances apprenantes* via les différents dispositifs complémentaires engageant écoles et établissements dans une offre spécifique d'activités, en appui aux chefs d'établissement et aux inspecteurs de circonscription.

- Favoriser les relations entre l'École et les familles : suivi du dispositif *Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants*, de la mise en œuvre de *La mallette des parents* et de toute initiative locale visant à promouvoir les relations entre les écoles, les établissements et les parents.
- Favoriser la complémentarité entre les actions du droit commun Éducation nationale et le volet éducatif des contrats de ville.
- Assurer, en relation avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, le lien entre l'Éducation nationale et les programmes de réussite éducative du département.
- Travailler en collaboration étroite avec les Délégués de la Préfète en territoire sur l'ensemble des dossiers ayant trait à la Politique de la ville.
- Produire des documents de synthèse et d'aide à la décision (notes, comptes rendus de réunions, synthèses...) en lien avec les dossiers et/ou les instances départementales, interinstitutionnelles ou partenariales.

Connaissances et compétences requises

- Connaissance des enjeux et spécificités liés à l'Éducation prioritaire.
- Connaissance des spécificités liées aux partenariats et dispositifs de la Politique de la ville.
- Maîtrise de la conduite de projet.
- Maîtrise de la conduite de réunion.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'organisation et d'initiative.
- Compétences rédactionnelles.
- Compétences relationnelles : qualité d'écoute, sens du dialogue.

Qualités attendues

- Loyauté.
- Autonomie.
- Rigueur.
- Réactivité et sens des priorités.
- Disponibilité.
- Savoir rendre compte.

Le candidat possède une bonne connaissance de l'Éducation prioritaire au plan départemental, une expérience en territoire sera appréciée. Ses compétences et qualités lui permettent d'effectuer l'accompagnement et le suivi nécessaires à la conduite des dossiers qui lui sont confiés.

Modalités de candidature

Une lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae, est à adresser par la voie hiérarchique au Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin.

Adresse postale : DSDEN du Bas-Rhin – 65 avenue de la Forêt-Noire – 67083 STRASBOURG Cedex

Adresse électronique : *à compléter*

Les candidatures doivent parvenir à la DSDEN du Bas-Rhin **au plus tard le 5 juillet 2021**.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Christine LAMBERT-MOCHEL : 03 88 45 92 28

ce.politiquedelaville-educationprioritaire@ac-strasbourg.fr